

## **DÉLIBÉRATION** **Conseil d'administration**

**Séance du 27 septembre 2022**

Délibération  
n°185-2022  
Point 4.11.6.1

**Point 4.11.6.1 de l'ordre du jour**  
**Tarif rectificatif du Test of English for International Communication (TOEIC) pour 2022/2023**

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

L'Université de Strasbourg a été informée par l'ETS que les prix du test TOEIC seraient plus élevés que prévu. En effet, du fait de l'inflation et des augmentations générales (notamment des prix du papier), la société est obligée de revoir ses prix à la hausse.

A ce titre, le tarif consenti à l'Université de Strasbourg par la Société Educational Testing Service ETS est de 48 € TTC.

L'augmentation du tarif est donc finalement de 2 € par rapport à l'année universitaire 2021-2022.

Ce montant comprend les frais :

- ♦ d'inscription,
- ♦ d'envoi du matériel de test et des feuilles de réponses,
- ♦ de correction,
- ♦ de l'attestation des résultats.

NB : l'envoi n'est plus automatique mais doit être demandé expressément lors de la commande par la composante concernée.

Il ne comprend pas la fourniture du certificat, qui constitue pour l'étudiant une option, ni les frais de surveillance des tests.

Le 26 septembre 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé cette délibération, par 28 voix pour.

### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif rectificatif du Test of English for International Communication (TOEIC) pour 2022/2023.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT